



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE COURSE PÉDESTRE HORS STADE

Chapitre I, article 3 du Règlement des courses et manifestations Hors stade

Commission Départementale des Courses Hors Stade de :

CDCHS du Lot

Nom de l'association, du club ou du comité d'organisation (adresse, téléphone, fax, email) :

Tél : _____ Fax : _____

Email : _____

Ce dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- 1- Une demande d'organisation rédigée sur ce formulaire (2 exemplaires).
- 2- Un règlement de l'épreuve indiquant en particulier, pour chacune des courses, l'heure du départ, la distance, les catégories concernées (2 exemplaires).
*renseignements complémentaires pour les Trails, les conditions de participation (autosuffisance, semi autosuffisance,) matériel obligatoire, matériel conseillé,
- 3- Un plan du parcours avec les indications de postes de chronométrage, de ravitaillement, d'épongeage, de secours, la nature des routes empruntées et la liste des signaleurs avec leur implantation. (2 exemplaires).

Pour les trails, courses en montagne et courses nature la cartographie doit comporter

- le plan du parcours « itinéraire principal » avec :
 - départ (s) (sens de la course);
 - points de contrôle ; les zones d'éliminations
 - arrivée (s);
 - points de ravitaillement fixes;
 - postes de secours fixes (PSF) avec les moyens humains et matériel présents (docteurs, infirmiers, secouristes..)
 - Equipes de secours mobiles (ESM) (avec les moyens humains et matériel de secours présents)
- les parcours de repli « itinéraires bis » ou « itinéraire de repli »; nécessaires en cas de dégradation météorologique (brouillard, neige, crue, orage,..)
- l'implantation des différents services de la compétition : direction de course, PC coordination et secours, de la Dropping Zone (accès hélicoptère), ravitaillements solide et/ou liquide;
- les itinéraires d'accès au parcours à partir des voies publiques carrossables
- le positionnement des véhicules de secours et des véhicules de rapatriement. (car, minibus..)
- les heures de passage prévues des premiers concurrents et heures limites de passage des derniers concurrents (tous les 10kms)
- les barrières horaires
- les points comportant des risques particuliers (risque inondation, éboulement,)

Tous les points ci-dessus doivent être clairement identifiés sur la cartographie.

Un code couleur permettra d'identifier les particularités de circulation, sur :

1. le parcours
2. sur les itinéraires de repli
3. les itinéraires d'accès :
 - circulation accessible et possible aux véhicules hauts & lourds (camions, cars) ;
 - circulation accessible et possible aux véhicules légers (voitures, 4x4) ;
 - circulation d'accès délicat ou restreint (quad, moto, VTT) ;
 - accès difficile (pédestre).

Elle devra comporter une légende des symboles utilisés.

Il lui sera annexé une nomenclature des références et des points principaux (repérés si possible, par les coordonnées GPS des points principaux ou à défaut à partir d'un carroyage porté sur les cartes)

Joindre le tableau récapitulatif des différents points du circuit avec les caractéristiques (voir fin de document)

4- La Liste complète des communes traversées par le parcours. (2 exemplaires)

5- Une photocopie de l'attestation d'assurance, précisant que la manifestation (appellation et date) et les risques en découlant pour l'organisation, les préposés et les participants sont couverts par une police d'assurance, ceci "dans les conditions fixées en application du décret n°93-392 du 18 mars 1993 modifié pris pour l'application de l'article L 321-1 et suivants du code du sport, du fait de la pratique de la course à pied en compétition."
(2 exemplaires).

6- Le projet du bulletin d'inscription qui sera obligatoirement rempli par les participants (2 exemplaires).

Il doit OBLIGATOIREMENT faire apparaître les modalités concernant la législation en matière de certificat médical tel que décrite au chapitre I-A-3 de la Réglementation des Courses Hors Stade et conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport. Aussi devra-t-il faire apparaître le cadre suivant :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running) ou Licencié FFTRI
<i>(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)</i> |
| <input type="checkbox"/> Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition.
<i>(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)</i> |
| <input type="checkbox"/> Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an. |

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

7- Une copie de la convention signée avec un organisme de secours (2 exemplaires)

Remarque :

- Pour être étudié par la CDCHS, ce dossier doit être complété et parvenir au moins 3 mois avant la date de l'épreuve.
- L'inscription au calendrier annuel doit se faire à l'occasion de la réunion annuelle de la CDCHS, accompagnée du droit de dépôt de dossier correspondant.
- Une épreuve non prévue au calendrier pourra être refusée par la CDCHS si elle porte préjudice à des courses déjà inscrites au calendrier annuel.
- Une épreuve pourra être refusée par la CDCHS en cas de non-respect de la réglementation.

N'ENVOYEZ PAS CES ÉLÉMENTS DIRECTEMENT À LA PRÉFECTURE OU À LA SOUS-PRÉFECTURE DONT VOUS DÉPENDEZ. CELA NE FERAIT QUE RETARDER LES DÉMARCHES ET DONC L'AUTORISATION DE VOTRE COURSE.

Ci-dessous la liste des responsables ADCPHS des circonscriptions du Lot à qui transmettre les pièces :

Circonscription de Gourdon :

Ghislaine PAVARD
Taillade 46310
ST GERMAIN DU BEL AIR
06 37 81 92 90
marathongigi@yahoo.fr

Circonscription de Cahors :

Sylvie BACH
Les Carrières, 46090 MAXOU
06-18-17-73-58
sylvie.bach@orange.fr

Circonscription de Figeac :

Ghislaine PAVARD
Taillade 46310
ST GERMAIN DU BEL AIR
06 37 81 92 90
marathongigi@yahoo.fr

Les dossiers doivent être adressés COMPLETS sans quoi le responsable de circonscription ne traitera pas la demande.

1 - L'EPREUVE :

- Dénomination : _____

- Date : _____

- Lieu de départ : _____

- Lieu d'arrivée : _____

- Distance sur lesquelles sont organisées les différentes courses :

(Si plusieurs courses sont organisées, le règlement joint devra obligatoirement indiquer pour chacune d'elles l'heure du départ, la distance et les catégories d'âges concernées).

- Numéro de certificat de mesurage pour les compétitions effectuées sur distances officielles (10 km, 15 km, 20 km , 21,100 km, 25 km, Marathon, 100 km et circuit de 24 h, Ekiden) :

1-2 Protection de la nature :

Le parcours traverse-t-il des zones protégées : (Parc National, Zone Natura, Zone Biotope ...)

OUI NON.

Si oui préciser les types de zone, les parties concernées et les mesures de protection adoptées.

Nombre total de participants de l'année précédente : _____

Renseignements concernant le type de course :

Epreuve en ligne
Epreuve contre la montre
Epreuve en relais
Epreuve par étapes

Circuit
Ville à ville

Lieu de départ _____

Lieu d'arrivée _____

Pour une épreuve par étapes lieux des étapes :

Course sur route
Course en montagne classique
Course nature (moins de 21km)
Trail (à partir de 21km)
Partie pédestre d'une épreuve combinée

Epreuve ouverte à tous
Epreuve réservée aux _____
Epreuve ouverte aux handicapés

2 – L'ORGANISATEUR :

- Nom de l'association : _____
- Numéro d'agrément Jeunesse Sport : _____
- Numéro de déclaration à la préfecture : _____
- Adresse du siège social : _____

- Affilié à : La Fédération Française d'Athlétisme Une Fédération Affinitaire
 Un organisme militaire Autre (préciser) _____

- Dans le cas où l'organisateur n'est pas affilié à la FFA ou à une Fédération Affinitaire, préciser le domaine de compétence, l'expérience en matière d'organisation sportive, l'encadrement (fête, promotion...) dans laquelle cette épreuve est inscrite :

- Nom, adresse, numéro de téléphone personnel et email du responsable de l'organisation :

3 – L'ORGANISATION :

3-1 Responsables

Nom et coordonnées du directeur de course :

- Nom et coordonnées du responsable sécurité et parcours :

- Nom et coordonnées du responsable des secours.

(Une même personne peut être directeur de course et responsable sécurité et parcours)

3-2 Droits

- Droits d'engagement demandés (article 4 des Règles techniques). Dans le cas où plusieurs courses seraient organisées, indiquer le montant des droits pour chacune d'elle :

3-3 Conditions d'accueil des concurrents :

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| Sanitaires | <input type="checkbox"/> |
| Douches | <input type="checkbox"/> |
| Vestiaires gardes | <input type="checkbox"/> |
| Parking | <input type="checkbox"/> |
| Autres (préciser) | <input type="checkbox"/> |

3-4 Service d'ordre :

- Nombre de personnes prévues : _____
- Circulation des véhicules à moteurs : Admise Non Admise
- Liaisons radio : _____

3-5 Surveillance médicale

- Organisme de secours présent (préciser sa nature : protection civile, SAMU, Croix rouge, Ambulance) :
- _____
- La présence d'un ou plusieurs médecin(s) (selon le nombre de participants) ainsi qu'une couverture de l'épreuve par des secouristes sont souhaitables. Dans ce cas, veuillez indiquer les coordonnées :

3-6 Assurance contractée :

- Nom et numéro de téléphone de la Compagnie d'Assurance :
- _____
- Numéro de contrat : _____

3-7 Récompenses :

Primes Coupes Médailles

Autres : _____

Valeur globale estimée des récompenses :

Cadre réservé à l'administration

- Accords ou autorisations de :

D.D.E.

Police

D.D.J.S.

Préfecture

S.M.U.R.

Gendarmerie

Pompiers

D.A.S.S.

4 - DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'EPREUVE :

Je soussigné(e) _____ responsable

de l'épreuve décrite ci-dessus, certifie l'exactitude des renseignements concernant la compétition, déclare avoir pris connaissance du Règlement relatif à l'organisation des courses pédestres hors stade et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Fait le : _____ à: _____

Signature :

Avis de la Commission Départementale des Courses Hors Stade (CDCHS)

Cadre réservé à la CDCHS

Annexe pour les trails

1 Météo :

L'organisateur consultera toutes les 2 heures, les renseignements météo issus d'un organisme reconnu:

Nom de l'organisme : _____

Mode de consultation (rayer la mention inutile) : téléphone Internet abonnement

Numéro de téléphone ou adresse du site Internet : _____

Description de l'abonnement :

2 Suivi des abandons :

Décrire la méthode mise en place :

(Points de regroupement, information du PC course, moyens de rapatriement). Dotation des points de regroupement (eau, nourriture, couvertures ... par exemple).

3 Plan de transmission

Décrire les moyens utilisés (radio, téléphone, ...) par et entre les différentes entités (organisation, suivi concurrents, sécurité, secours ...). Indiquez le type des fréquences utilisées pour les liaisons radio (fréquences propres – police, pompiers, sécurité civile ... - ou publiques - CB par exemple)

